

# AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

**N°012\_/DAONO/CUG/SG/DUA/CIMP/  
SPI/2024 du 16/09/2024 POUR  
L'ELABORATION DE LA STRATEGIE  
DE GESTION DES DECHETS (SGD)  
DE LA VILLE DE GAROUA,  
DEPARTEMENT DE LA BENOUE,  
REGION DU NORD, CAMEROUN  
FINANCEMENT : Budget de la  
Communauté Urbaine de Garoua,  
Exercices 2024 et suivants  
(Produit Spécial du Droit D  
'Accise)**

## **1.0bjet**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2024, Le Maire de la ville de Garoua, (Autorité contractante) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture et pose des panneaux et plaques d'identifications des rues sur certains artères de la ville de Garoua.**

## **2.Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :

- .. L'installation du chantier ;
- .. L'amené et le repli du matériel ;
- .. Les travaux préparatoires ;
- .. La fourniture des panneaux et plaques d'identification ;
- .. La pose des panneaux et plaques sur des portiques métalliques.

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 FCFA TTC.**

### **4.Allotissement**

Lot unique.

### **5.Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine concerné.

### **6.Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur budget de la Communauté Urbaine de Garoua, Exercice 2024.

### **7.Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la ville de Garoua dès publication du présent avis.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offre, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier auprès du Receveur Municipal.

## **9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la ville le **09/10/2024 à 13 Heures** et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 011/AONO/CUG/DEPP/AG/2024**

**du 16/09/2024 pour la fourniture et pose des panneaux et plaques d'identifications des rues sur certains artères de la ville de Garoua.**

**« En procédure d'urgence »**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de **cinq cent (500 000) FCFA** établie par une banque de première catégorie.

## **10. Délai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **soixante (60) jours**.

## **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** établie par une banque de première catégorie.

## **12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Toutes ces pièces doivent être valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **09/10/2024 à 14 heures** dans la salle des réunions de la CIPM de la Communauté Urbaine de Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

### **14.Critères d'évaluation**

– Absence d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des offres ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le DQE ou le SDPU ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis, soit 70% ;
- Absence de l'attestation de solvabilité délivrée par une banque agréée d'un montant minimum de 10 millions de fcfa.

### **13. Principaux critères de qualification**

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. Présentation générale de l'offre : oui/non
2. Le chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000)FCFA : oui/non;
3. Les références de l'entreprise (au moins trois (03)) sur les 03 (trois) dernières années dans les marchés similaires : oui/non;
4. Le matériel de chantier à mobiliser : oui/non ;
5. Le personnel d'encadrement de l'entreprise : oui/non ;

Seul les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière ;

### **15. Attribution**

A l'issue de l'évaluation, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire techniquement qualifié ayant l'offre financière évaluée la moins disante.

## **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la ville de Garoua ou à la Direction des Etudes, des Projets et Programmes de la Communauté Urbaine de Garoua.

GAROUA Le 16-09-2024  
Le MAIRE  
GOURA BELADJI